

L'an deux mille dix, le douze octobre à dix huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué en date du quatorze septembre deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés: 12  
Pouvoirs : 0  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés :12

**Présents(es)**

Annie AGIER,  
André AUBERIC,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,  
Marie BOUCHEZ,  
Jean-Pierre BUIX,  
Michèle EYBALIN,

Bruno LAGIER,  
Christine NIVOU,  
Hervé RASCLARD,  
Nicolas ROSIN

**Pouvoirs**

**Excusés(es)**

Pierre COMBES, Dominique GUEYTTE, Corinne MOREL-DARLEUX, Michel TACHE

\*\*\*\*\*

**Objet : Animation du Plan Pastoral Territorial**

Vu la délibération n°8-2010 du Comité Syndical du 8 mars 2010,

Suite au diagnostic pastoral réalisé en 2009 sur le territoire des Baronnies Provençales et au plan d'actions pastorales élaboré et validé par la Région Rhône-Alpes le 22 janvier 2010, l'objectif est de mettre en œuvre le Plan Pastoral des Baronnies Provençales en mobilisant les porteurs de projets potentiels (éleveurs, collectivités, ONF, associations foncières pastorales...) et en assurant la coordination locale pour la réalisation d'un programme.

Pour réaliser cette animation, une demande de financement auprès de la Région Rhône-Alpes doit être déposée, dans le cadre des financements du Plan Pastoral de Territoire.

Le Président propose :

Animation du Plan Pastoral pour les années 2010 et 2011 :

- Mettre en œuvre 2 comités de pilotage annuels permettant de valider les dossiers de demandes de subvention : invitation, animation politique et technique, compte-rendu...
- Assurer le suivi technique des demandes de financement déposées dans le cadre du PPT : organisation d'un comité technique pour une pré-analyse des dossiers, vérification des pièces justificatives à joindre aux dossiers, transfert des dossiers aux financeurs.
- Définir des thèmes transversaux ou de sujets d'information pour compléter les comités de pilotage par des thèmes de réflexion partagés (la création d'une AFP, la mise en place de structures collectives...).

Communication :

- Réalisation d'un document synthétique sur les principales actions du PPT et les modalités pour porter un projet dans ce cadre. Ce document sera élaboré par le SMBP et diffusé auprès des principaux maîtres d'ouvrage potentiels.

Evaluation :

- Dans le cadre d'une évaluation globale du Plan Pastoral de Territoire, mise en œuvre des tableaux de suivi et définition des indicateurs permettant une évaluation quantitative et qualitative des actions réalisées.

Coût estimatif de cette mission : 30 journées à 200 € soit 6 000 € pour 2 années d'animation.

Financeurs	Taux	Montant
Région Rhône-Alpes PPT Baronnies	80%	4 800 €
SMBP Autofinancement	20%	1 200 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau approuve la proposition du Président, et l'autorise à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits  
Le Président  
Hervé RASCLARD